



COVID-19: INFORMATION AUX VOYAGEURS ENTRANT EN POLYNESIE FRANCAISE



Cher voyageur,

Bienvenue en Polynésie Française.

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire liée au coronavirus SARS-CoV-2, un dispositif de surveillance obligatoire des voyageurs a été mis en place par le pays (Arrêté n° 525 CM du 13 mai 2020 modifié).

Avant votre départ, il vous a été demandé de fournir un test négatif au SARS-CoV-2 effectué dans les 3 jours précédant le vol et de remplir un formulaire numérique sanitaire d'engagement sur le site www.etis.pf.

Le test réalisé avant votre départ n'excluant pas totalement le risque que vous soyez infecté par le SARS-CoV-2, **un test doit être réalisé le jour de votre arrivée en Polynésie française, pour tous les voyageurs âgés d'au moins 6 ans. Il s'agit d'un prélèvement oral et nasal à réaliser vous-même** (voir notice pour l'auto-test).

- Voyageurs vaccinés et mineurs (6-17 ans) non vaccinés accompagnant un parent ou représentant légal vacciné
 - Si le jour de votre arrivée, vous séjournez dans un hébergement participant à la surveillance des voyageurs, dès votre auto-test réalisé, vous pourrez le remettre à la réception de l'établissement.
 - Sinon, vous devrez déposer votre auto-test dans l'un des points de dépôt listés en annexe.

En complément, les mineurs non vaccinés devront réaliser 2 autres auto-tests, aux 4^{ème} et 8^{ème} jours après l'arrivée.

- Voyageurs adultes non vaccinés
 - Si vous effectuez votre quarantaine dans un site dédié, vous devrez remettre votre auto-test au référent du site.
 - Si vous effectuez votre quarantaine à domicile, vous devrez solliciter un tiers pour qu'il dépose rapidement votre auto-test dans l'un des points de dépôt listés en annexe.

En complément, vous devrez réaliser 2 autres auto-tests, aux 4^{ème} et 8^{ème} jours après l'arrivée.

Les auto-tests étant réalisés dans le cadre d'un dispositif de surveillance, les résultats ne vous seront pas communiqués. Cependant, en cas de suspicion d'infection par le SARS-CoV-2, vous serez contacté(e) par le Bureau de Veille Sanitaire de la Direction de la santé.

Rappels:

Si durant votre séjour vous ressentez au moins un des symptômes de la Covid-19 (fièvre, toux, fatigue, maux de gorge, maux de tête, diarrhée, difficultés respiratoires, courbatures, perte de goût ou d'odorat), contactez immédiatement la **plateforme de signalement au numéro suivant: (+689) 40 455 000**. En cas de signe de gravité, appelez directement le **SAMU au 15**.

Tout au long de votre séjour, veillez à maintenir les **mesures barrières**: respect de la distanciation physique d'au moins 1 mètre, port du masque dans les zones publiques et nettoyage régulier des mains avec du savon ou désinfection des mains avec une solution hydro-alcoolique.

Pour tout renseignement, contacter l'Institut Louis Malardé par e-mail à l'adresse Cov-check@ilm.pf ou en cas d'urgence par téléphone au (+689) 40 416 459, tous les jours entre 08h00 et 12h00

Votre collaboration est essentielle pour préserver la santé de la population de Polynésie française.

Merci de votre coopération.